

Conseil général Agiez

Procès-verbal de la séance du Conseil Général ordinaire du 8 juin 2023.

Le président, Vincent Perret précise que le conseil se fera à la grande salle pour question de confort et plus pour des questions de mesures sanitaires. Il ouvre la séance à 20 h, salue l'assemblée et donne lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
3. Assermentation des nouveaux membres.
4. Renouvellement du bureau.
5. Communication de la municipalité.
6. Comptes 2022 - préavis municipal - rapport de la commission de gestion-finances.
7. Motion 30km/h - préavis municipal - rapport de la commission 30 km/h
8. Propositions individuelles et divers.

L'ordre du jour présenté comme tel est accepté par le conseil à l'unanimité.

1. Appel

Membres présents: 26

Membres excusées: 7

Membres absents: 3

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le PV ayant été distribué, la lecture n'est pas faite. Il n'y pas de commentaire.

Acceptation du PV de la séance précédente à l'unanimité par le conseil.

3. Assermentation des nouveaux membres.

5 nouvelles demandes d'assermentations: Emmanuelle Rossier, Sylvie Fernandes, Heidi Talhouedec, Vincent Plantier, Francisco Ferreira Pinto sont assementés lors de ce conseil et ce jusqu'à la fin de la législature.

4. Renouvellement du bureau

Pour rappel, le bureau est renouvelé chaque année, la secrétaire et les commissions sont nommées pour la législature entière.

Suite à la démission de la secrétaire Marjorie Aubort, nous devons également réélire une secrétaire, le mandat de Marjorie Aubort se terminant au 30 juin 2023.

Notre président Vincent Perret fait la lecture de la lettre de démission de notre secrétaire.

Sylvie Fernandes se présente comme secrétaire du conseil. Pas d'autres candidatures. Sylvie Fernandes est élue à l'unanimité.

Élection du bureau :

Élection du président : Vincent Perret, notre président, n'est pas candidat à sa réélection.

Explication du poste : il y a deux grands volets dans le poste de président du conseil : les conseils et les votations. Le conseil demande un peu de préparation, prendre contact avec la municipalité,

préparer le fil rouge pour la séance, vérifier que le travail est fait avec la secrétaire. Une visite avec le préfet, une fois par année.

Andy Bécue se présente pour la place de président du conseil.

Andy Bécue est élu à la majorité avec une abstention.

Élection du vice-président : Le poste est occupé par Jérémy Besson qui se représente.

Jérémy Besson est élu à la majorité avec une abstention.

Élection des scrutateurs - scrutatrices : les scrutatrices actuelles sont Nathalie Vallotton et Edith Bacher. **Francisco Ferreira Pinto et Antonio Mucedola** se présentent.

Les deux sont élus à la majorité avec deux abstentions

Élection de deux scrutateurs – scrutatrices suppléant.e.s : les scrutatrices actuelles sont Mariette Petermann et Joelle Arenas.

Emmanuelle Rossier et Nathalie Vallotton se présentent. Elles sont élues à la majorité avec deux abstentions.

Nomination de la commission de gestion finance : les membres actuels sont Mariette Petermann, Jacques-André Porchet et Céline Ré.

Se présentent : Jacques-André Porchet, Francisco Ferreira Pinto et Antonio Mucedola. Ils sont élus à la majorité avec deux abstentions.

Élection d'un ou une suppléante pour la commission de gestion : Nathalie Vallotton se présente et est élue à la majorité avec une abstention.

Suite à la démission de Marjorie Aubort il nous faut un ou une déléguée de l'ASIOR, **Amélie Nicolet**

se présente et est élue à la majorité avec une abstention. Le suppléant reste Steve Jacot-Descombe.

Les délégués et suppléant de l'ASIOR sont nommés pour toute la législature.

Au vu de la reprise de poste de président par Andy Bécue, cela nécessite de le remplacer dans les commissions dont il est membre. Nous cherchons donc un suppléant pour la commission permanente : commission exceptionnelle pour un sujet ponctuel. Elle ne s'active pas souvent. Cette Commission est composée de Jacques-André Porchet, Maurice Besson et Bernard Vallotton.

Francisco Ferreira Pinto se présente et est élu à la majorité avec une abstention.

De même, il nous faut encore un membre pour la commission des eaux. Cette commission se compose de Frédéric Baudraz, Bruno Perler, Jérémy Besson, Jean-Paul Leutwyler, Mariette Petermann suppléante. Jacques-André Porchet se présente et est élu à l'unanimité.

5. **Communication de la municipalité.**

Notre président laisse la parole aux différents délégués :

STEP: Jean-Paul Leutwyler: rien à dire

ASIOR : Marjorie Aubort : les grands sujets du moment sont les constructions des bâtiments scolaires. Le collège de Montcherand qui devait ouvrir à la rentrée scolaire 2023 se fera à la rentrée scolaire 2024. En plus des classes qui sont repoussées, c'est une UAPE de 60 places qui n'ouvrira pas à la rentrée. Cela est un problème pour les familles qui comptaient sur ses places.

Un deuxième collège est prévu pour la rentrée 2026 entre le collège de Montchoisi et le collège de Chantemerle. Le projet a été dévoilé à la population d'Orbe.

Au dernier conseil de l'ASIOR il a été relevé par la commission de gestion que le travail des municipaux en charge des écoles et des transports au sein de l'ASIOR était de plus en plus conséquent, que l'ASIOR devait maintenant gérer des bâtiments dont ils sont propriétaires et qu'il serait bien de professionnaliser la gestion d'une telle association intercommunale.

ORPC : pas de communication du délégué

La parole est donnée aux municipaux

Syndic Philippe Schwendimann : la nouvelle péréquation entrera en vigueur en 2025. Théoriquement Agiez sera gagnant pour 50'000 CHF environ. La municipalité a regardé pour des radars pédagogiques. Il faut compter 5000 CHF par unité. Le montant de 10'000 CHF sera pris dans le budget des travaux futurs. Ils seraient prévus le long de la route de Bretonnières. Réfection de la route vers chez Magnenat. Le canton va entrer en ligne de compte, cette partie de route vers le croisement allant vers la déchèterie sera refaite.

Annick Pétermann :

Investissement et comptes finaux de la station UF : le conseil avait accepté deux préavis concernant le financement de ce projet. Un premier financement de 160'000 CHF pour l'équipement du puits de captage de la source de Vanté. Un deuxième pour une demande de crédit de 866'000 CHF concernant la construction d'une station de traitement de captage de la source du Vanté.

Le premier préavis peut être clôturé sans dépassement de budget avec une économie d'environ 6'000 CHF

Les comptes d'investissement relatifs à la construction de la station UF ont été bouclés fin mars 2023. Selon la répartition 60% pour Agiez et 40% pour Bofflens, le montant à notre charge est de 653 946,75 CHF. A ce montant sont ajoutés les frais des travaux effectués sur la conduite principale nous reliant à Bofflens et sur notre réservoir, soit 59'311,10 CHF. Nous n'avons pas encore pris en compte les éventuelles subventions des AF et de l'ECA.

Le montant investi est donc à ce jour de 714'000 CHF mais ce préavis de la demande de crédit de 866'000 CHF n'est pas encore clôturé. Il nous reste des travaux prévus pour la destruction et la remise en état du terrain de l'ancien captage ainsi que le redimensionnement de la zone Zu.

Fonctionnement – comptes station UF 2022 : Les frais de fonctionnement en 2022 s'élève à 29'766,27 CHF pour Agiez. Nous avons augmenté le budget pour le fonctionnement 2023 ceci au vu de l'augmentation des coûts de l'énergie.

Nouveau réservoir ABA : nous avons eu une offre de 25'000CHF pour établir le dossier avec rapport technique, devis et plans. A ce montant il faut ajouter 5'000 CHF pour les sondages. Plus 3'000 CHF afin d'établir un plan topographique. La commune d'Agiez n'étant pas dans l'urgence de ce projet, elle laisse la commune de Bofflens lancer les démarches avec le bureau d'ingénieur.

Angelo Fenu : *Forêt :* beaucoup de coupes ont été faites. Il y a une zone de réserve particulière. À l'intérieur de cette zone on ne fait rien et on laisse la biodiversité se développer. Le garde forestier intervient quand même si un tronc est tombé sur un des chemins de promenade. Angelo Fenu rappelle aux familles de ne pas faire monter les enfants sur les rondins de bois bien rangés dans la forêt. Il y a un projet de mettre des panneaux pour annoncer les zones de réserve.

La déchèterie : Merci à Mr Besson et Mr Leutwyler pour le travail effectué tout au long de l'année. Au niveau des statistiques en comparaison entre le canton et les habitants d'Agiez, si nous comparons les différents types de déchets au poids par habitant, le village est dans les chiffres verts en comparaison du canton. Le seul qui est dans le rouge concerne les déchets verts. Cela peut s'expliquer par le fait que nous vivons à la campagne et que bon nombre d'habitants ont un composte à la maison et n'utilisent pas la benne à déchets verts.

On parle de plus en plus de recycler le plastique et également le flaconnage qui n'est pas du PET. Cette réflexion se fait au niveau fédéral.

À la STEP on est toujours en attente de quand et où on va déménager cette STEP.

François Vallotton :

ASIOR : report de l'ouverture du collège de Montcherand. Pour l'exercice 2022 plus de 100'000CHF ont été économisés grâce à l'utilisation de plus de bus de ligne pour nos écoliers et la suppression de quelques bus scolaires.

AJOVAL : les transports de l'UAPE vont être intégrés à ceux de l'ASIOR. Les communes de l'AJOVAL ont approuvé à l'unanimité la sortie des communes de Bavois et Chavornay et la dédite financière négociée.

ARAS : lancement de l'Oasis, nouvelle structure de l'ARAS Nord Vaudois qui ira au-devant des bénéficiaires potentiels des prestations sociales.

EHNV : plan d'investissement de plus de 400 millions comprenant l'abandon du site de Chamblon, celui d'Orbe et de St-Loup et la construction du nouveau CTR d'Orbe dans la zone Gruvatiez-ouest, l'extension du site d'Yverdon est en cours de réalisation. Fin des travaux prévue pour 2030.

PACOM : plan d'affectation communal. Le projet d'intention de la commune a été envoyé au canton. Les prochaines étapes sont : élaboration du plan par la commune, examen préalable de la SDT et les autres services communaux, l'enquête publique du plan, les éventuelles conciliations, les modifications et enquêtes complémentaires, l'adoption du législatif communal et l'approbation par le département du territoire et de l'environnement.

Raphael Krüll :

ORPC : Le retard de construction du nouveau bâtiment à Orbe est dû à des oppositions qui ont été levées récemment. Des tests concernant les radios Pob corn seront effectués prochainement au PRU d'Agiez

Éclairage : la pose de compteurs séparés par la Romande Energie est terminée. Notre forfait de consommation électrique a été adapté à la baisse grâce aux luminaires LED. Nous serons entièrement au LED fin 2024.

6. Comptes 2022

Préavis municipal

Le rapport est lu par notre syndic Philippe Schwendimann

Rapport de la commission de gestion-finances

Le rapport est lu par Jacques-André Porchet.

Mise en discussion

Pas de demande de parole

Passage au vote

Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.

7. Motion 30km/h

Préavis municipal

Raphael Krüll veut nous faire un commentaire avant la lecture du rapport : Les montants des 3 devis du préavis ne contiennent pas tous les mêmes quantités d'éléments. Si on compte tous les aménagements conseillés on arrive à 24'500 CHF. Ce sera le canton qui nous indiquera ce que nous devons faire.

Raphaël Krüll nous lit les conclusions au vu de la taille du rapport et du fait que tout le monde l'a reçu en amont du conseil.

Rapport de la commission de gestion-finances

Le rapport est lu par Andy Bécue.

Mise en discussion

Pas de demande de parole

Passage au vote

25 oui, 2 abstentions et 2 oppositions.

La motion 30 km/h est acceptée.

8. Propositions individuelles et divers.

Frédéric Baudraz : Pour la mise en œuvre de la zone 30. Est-ce que cela va être mis à l'enquête ? Frédéric Baudraz demande de concerter les propriétaires de la route de Bretonnières avant de mettre les choses en place.

La DGNR va devoir prendre une décision et rendre des directives à la commune. Raphaël Krüll prend note de la demande de Frédéric Baudraz.

Annick Petermann rappelle le relevé de compteur d'eau pour les retardataires.

Andy Bécue remercie toutes les personnes qui ont fait partie du processus pour la motion 30 km/h et relève une belle collaboration entre la commune et le conseil.

Francisco Ferreira Pinto : Est-ce possible de baisser les lumières la nuit ? Raphaël Krüll nous informe que c'est déjà baissé à 15% la nuit. Sans passage entre minuit et 6h du matin elles sont à 15%. Lors de passage, elles remontent à 40%.

Vincent Perret, notre président, prend la parole. Durant ces 7 années dans le rôle de président du conseil il y a eu beaucoup de bons moments. On apprend beaucoup de choses. Il y a une bienveillance dans ce conseil d'Agiez qui est très agréable et appréciable. A titre personnel, le conseil général qui a été fait à la salle du grand conseil à Lausanne était une belle expérience. Tous les conseils COVID. Je garde un bon souvenir de cette présidence. Merci à la famille Besson pour tout ce qui touche à l'installation de la salle. Beaucoup de plaisir avec les scrutateurs et scrutatrices pour les dimanches matin lors des élections. Merci à François Vallotton pour ses conseils avisés. Merci à tous d'avoir fait que ces 7 années se soient bien passées. Bel été à tous.

Le président, Vincent Perret annonce la date du prochain conseil général qui aura lieu le jeudi 14 décembre à 20h00 (à voir où il aura lieu car la grande salle est occupée ce soir-là)

La séance est levée à 21 heures 40

Le président :



Vincent Perret

Le secrétaire :



Marjorie Aubort

CONSEIL GÉNÉRAL
D'AGIEZ

Pièces jointes :